

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 26 juin 2007, à 20 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Manon Handfield, Pierre Baril, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Carole Vigneault et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCE NOTIFIÉE :** madame Johanne de Villers

**ÉTAIENT AUSSI ABSENTS :** mesdames Louise Séracino et Line Tessier et messieurs Joël Boucher et Normand Dufour.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-205-06-07** Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal (...) néant.
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
  - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Service aux entreprises – adoption du plan d'affaire
  - 6.2. Gestion prévisionnelle des effectifs – cadres de service / adoption

- 6.3. École Sacré-Cœur à Mont-Saint-Hilaire
- 6.4. Comité de travail sur le suivi de l'entente avec la Commission scolaire Sorel-Tracy
- 6.5. Adoption des objets de reddition de comptes **(reporté à la séance en ajournement du 28 août 2007)**
- 6.6. Budget des établissements 2007-2008 / approbation
- 6.7. Budget de la commission scolaire 2007-2008 / adoption
- 6.8. Demandes de modification au calendrier scolaire 2007-2008
- 6.9. Demande de renouvellement du statut d'école à projet particulier – École de la Roselière
- 6.10. Protocole d'entente avec la Ville de Sainte-Julie / adoption
- 6.11. Allocations pour le transport et frais exigés
- 6.12. Nomination d'un commissaire – circonscription no 24
- 6.13. Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève et Procédure de gestion des demandes de révision de décision / adoption
- 6.14. Nomination des membres du comité permanent d'étude des demandes de révision de décision et des membres substitués
- 6.15. Demandes de révision d'une décision touchant un élève **(reporté à la séance en ajournement du 28 août 2007)**
- 6.16. Stade de soccer intérieur à Mc Masterville
- 6.17. Pavillon des Tilleuls à Beloeil.

7. Information :

- 7.1. Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes-rendus des rencontres
- 7.2. Délégation de pouvoirs à la directrice générale, en cas d'urgence, pour la période estivale
- 7.3. Budget des services 2007-2008
- 7.4. Indexation de la rémunération des commissaires
- 7.5. Élection scolaire générale du 4 novembre 2007 - Cessation des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif
- 7.6. Compte rendu – rencontre des commissaires du 19 juin 2007.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ...**

Néant.

**4. AFFAIRE EN COURS**

**4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant.

**4.2 Rapport de la présidente**

Néant.

## 5. PAROLE AU PUBLIC

Plusieurs citoyens sont présents. Madame Chartrand explique la procédure à suivre et elle invite ceux qui le désirent à s'exprimer.

- Madame Suzanne Tremblay, enseignante de l'école J.-P.-Labarre se faisant la porte parole d'un groupe d'enseignantes qui l'accompagnent, lit à haute voix une lettre faisant part de leurs préoccupations et de leurs griefs concernant la fermeture de cette école. Elle en remet une copie aux membres du Conseil des commissaires.

Madame Diane Giguère, enseignante à l'école J.-P.-Labarre, lit également à haute voix une lettre faisant part des difficultés qu'elle a rencontrées conséquemment à la fermeture de l'école.

Une autre enseignante intervient pour faire part de sa préoccupation face à la rentrée.

Madame Suzanne Chartrand, présidente, rappelle le processus de consultation tenu à Varennes en lien avec le dossier de la fermeture de l'école J.-P.-Labarre conséquemment au déclin de la clientèle scolaire. Elle remercie les intervenantes et explique que les membres du Conseil des commissaires sont conscients des difficultés vécues.

- La mère d'un élève de Sainte-Julie, fait part de ses préoccupations relativement au traitement du dossier de classement de son enfant.

Madame Suzanne Chartrand explique qu'un suivi de ce dossier sera effectué par le Service des ressources éducatives.

### **Suspension de la séance**

**C-206-06-07**

À 20 h 55, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de suspendre la présente séance jusqu'à 22 h 00 pour faire place à une séance de travail du Conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À 22 h 00, les membres du Conseil reviennent en séance publique et conviennent de traiter immédiatement le point 6.16 de l'ordre du jour.

## 6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

### 6.16 STADE DE SOCCER INTÉRIEUR À MC MASTERVILLE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait lecture à haute voix du projet de résolution.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes est toujours intéressée à étudier des projets d'infrastructure sportive pour sa clientèle ;

Considérant la demande de la Ville de Mc Masterville ;

Considérant que les conseils d'établissement doivent être consultés relativement à l'élaboration de tels projets ;

**C-207-06-07**

Il est proposé par monsieur Claude Henri de mandater la directrice générale pour poursuivre plus avant l'analyse de la proposition de la Ville de Mc Masterville concernant la construction d'un stade de soccer intérieur et d'en faire rapport au Conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Suspension de la séance**

**C-208-06-07**

À 22 h 05, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de suspendre la présente séance jusqu'à 22 h 40 pour faire place à la continuation de la séance de travail du Conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À 22 h 40, les membres du Conseil reviennent en séance publique.

### **6.1 Service aux entreprises – adoption du plan d'affaire**

Ce dossier est présenté par Normande Lemieux, directrice générale.

Considérant les travaux effectués par le Comité stratégique de développement politique ;

Considérant l'étude réalisée en séance conjointe des comités stratégiques du Conseil des commissaires ;

Considérant que le Comité consultatif de gestion a été consulté sur le projet précité ;

Considérant la recommandation des membres du Comité stratégique de développement politique ;

**C-209-06-07**

Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter le plan d'affaire relatif au Service aux entreprises de la Commission scolaire des Patriotes tel que déposé et de mandater la directrice générale pour assurer la mise en œuvre de ce plan et d'en établir les modalités de remboursement en lien avec la mise de fonds consentie par la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.2 Gestion prévisionnelle des effectifs – cadres de service**

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce dossier.

#### **▪ Gestion prévisionnelle des effectifs – cadres de service**

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Patriotes dans le contexte du renouvellement important de ses effectifs de cadres des services ;

Considérant l'étude réalisée en séance conjointe des comités stratégiques du Conseil des commissaires ;

Considérant que le Comité consultatif de gestion a été consulté sur le projet précité ;

**C-210-06-07**

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter le plan de gestion prévisionnelle des effectifs de cadres des services de la Commission scolaire des Patriotes tel que déposé et de demander à la directrice générale d'assurer la mise en œuvre de ce plan dans le respect des règles en vigueur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **▪ Modification au plan d'effectif de cadres du Service des ressources matérielles**

Considérant le poste de coordonnateur, secteur auxiliaire du service des ressources matérielles, laissé vacant suite au départ à la retraite de Monsieur Claude Dupras;

Considérant la modification au plan d'effectif du service des ressources matérielles adopté par le Conseil des commissaires du 26 juin 2007;

**C-211-06-07** Il est proposé par monsieur Alain Langlois de mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste de directeur adjoint appelé à devenir directeur du Service des ressources matérielles lors du départ à la retraite de l'actuel directeur prévu en milieu d'année scolaire 2008-2009.

### **6.3 École Sacré-Cœur à Mont-Saint-Hilaire**

Ce dossier est présenté par madame Suzanne Chartrand, présidente.

Considérant que l'école Sacré-Cœur à Mont-Saint-Hilaire a été déclarée immeuble excédentaire par la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant l'autorisation ministérielle de vendre cet immeuble ;

Considérant que cet immeuble pourrait être utilisé à des fins communautaires, familiales et patrimoniales ;

Considérant l'offre d'aliénation faite par la Commission scolaire des Patriotes à la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;

Considérant la citation de l'immeuble faite par la Ville en vertu de son règlement n° 1097 ;

**C-212-06-07** Il est proposé par monsieur Pierre Baril de céder l'école Sacré-Cœur située au 265, rue Saint-Hippolyte à Mont-Saint-Hilaire, à la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour la somme nominale de 1.00 \$ et d'autoriser la directrice générale et la présidente de la Commission scolaire des Patriotes à transmettre la présente résolution à la Ville de Mont-Saint-Hilaire, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de mandater la directrice générale et la présidente à signer tous les documents s'y rapportant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.4 Comité de travail sur le suivi de l'entente avec la Commission scolaire Sorel-Tracy**

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente le dossier susmentionné.

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Patriotes de statuer de façon définitive sur la problématique entourant la scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur;

Considérant l'importance accordée au maintien de la qualité des services éducatifs offerts à l'ensemble des élèves de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'importance d'assurer à tous les élèves l'égalité des chances de réussite et une équité dans la réponse à leurs besoins ;

Considérant les impacts financiers, administratifs et politiques reliés à la décision à prendre;

**C-213-06-07** Il est proposé par madame Manon Handfield de former un comité ayant comme mandat de rechercher une solution à long terme à la problématique entourant la scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur. Ledit comité dont les travaux s'amorceront à l'automne 2007 sera formé des personnes suivantes :

- la présidente de la Commission scolaire des Patriotes;

- la commissaire de la circonscription de Contrecoeur;
- la directrice générale;
- le directeur général adjoint responsable du secteur;
- le président du conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose;
- le directeur de l'école Mère-Marie-Rose.

Les membres du comité auront la possibilité de s'adjoindre toute personne pouvant les aider dans la réalisation du mandat qui leur est confié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.5 Adoption des objets de reddition de comptes**

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 28 août 2007.

### **6.6 Budget des établissements 2007-2008**

Ce dossier est présenté par madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant que tous les conseils d'établissement ont adopté le budget de leur école ou centre ;

**C-214-06-07** Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'approuver le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2007-2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.7 Budget de la commission scolaire 2007-2008**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier susmentionné.

Considérant que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Patriotes doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2007-2008 ;

Considérant que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses ;

Considérant que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 16 080 699 034 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2007-2008 ;

Considérant que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ ;

Considérant que ce taux respecte les limites prévues par la Loi ;

**C-215-06-07** Il est proposé par monsieur Joel Santos que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2007-2008 soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6.8 Demandes de modification au calendrier scolaire 2007-2008

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier.

### ▪ **Modification au calendrier scolaire 2007-2008 de certaines écoles primaires**

*Afin de permettre une entrée progressive et faciliter l'accueil des élèves tant au primaire qu'au préscolaire, dans le respect des différents encadrements légaux. Nous demandons une modification au calendrier scolaire 2007-2008.*

*La journée du 29 août 2007 deviendra une demi-journée de classe et une demi-journée pédagogique ainsi que la journée du 30 août 2007. Les frais de transport sont assumés par les écoles concernées.*

Considérant les articles 84 et 87, 193 et 238 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les articles 16 et 18 du Régime pédagogique concernant l'accueil des élèves;

Considérant l'article 2.5.3 de l'Instruction annuelle ;

Considérant les articles 4-4.03 B et 8-4.02 de l'Entente locale 1999-2003,

Considérant l'annexe II de l'Entente nationale 2005-2010 ;

Considérant les différentes résolutions adoptées par les conseils d'établissement concernés;

**C-216-06-07** Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter les modifications présentées au calendrier scolaire 2007-2008 des écoles suivantes : du Tourne-Vent, Le Rucher, de l'Envolée, Sainte-Marie, Le Sablier, Pierre-Boucher, de la Source, la Roseraie, Arc-en-ciel, du Parchemin, Aux-Quatre-Vents et Les Marguerite.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### ▪ **Modification au calendrier scolaire 2007-2008 - Centre des services alternatifs**

*Afin de permettre une meilleure intégration des élèves en septembre et d'avoir une transition plus harmonieuse entre les deux semestres. Nous souhaitons déplacer la journée pédagogique du 29 août 2007 au 25 janvier 2008. La journée du 29 août sera consacrée à l'accueil individualisé des élèves avec leurs parents. Le 25 janvier 2008 deviendra journée pédagogique.*

Considérant les articles 84 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les articles 16 et 17 du Régime pédagogique concernant l'accueil des élèves;

Considérant l'article 8-4.02C de l'Entente locale, concernant le déplacement de la date d'une journée pédagogique;

Considérant la résolution 2006-2007-02 adoptée par le conseil d'établissement du Centre des services alternatifs;

**C-217-06-07** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter les modifications présentées au calendrier scolaire 2007-2008 du Centre des Services alternatifs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.9 Demande de renouvellement du statut d'école à projet particulier – École de la Roselière**

Ce dossier est présenté par madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives.

Considérant l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les modalités prévues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport relativement aux demandes d'établissement d'une école à projet particulier;

Considérant la résolution adoptée en ce sens par le conseil d'établissement;

Considérant l'avis du Comité de parents et l'avis du Syndicat de l'enseignement de Champlain;

Considérant la décision tardive de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le renouvellement de l'autorisation pour l'année scolaire 2006-2007 ;

Considérant la lettre favorable émise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport suite à l'étude du projet et l'excellente collaboration de la part de la Commission scolaire des Patriotes notée par le ministère ;

**C-218-06-07** Il est proposé par monsieur Alain Villemure de transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande de renouvellement du statut d'école à projet particulier pour l'école de la Roselière et de reconduire le projet pour plus d'une année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.10 Protocole d'entente avec la Ville de Sainte-Julie**

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant que la Ville de Sainte-Julie et la Commission scolaire des Patriotes en sont venues à un accord sur un projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives ;

Considérant que le conseil d'établissement de chacune des écoles de Sainte-Julie en recommande l'adoption ;

**C-219-06-07** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'adopter le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Sainte-Julie et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tout document afférent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.11 Allocations pour le transport et frais exigés**

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant les articles 291 à 301 de la *Loi sur l'instruction publique* qui autorise une commission scolaire à organiser le transport de ses élèves, en respectant certaines normes et en en précisant les modalités;



Considérant la résolution numéro C-187-06-07 du 5 juin 2007 qui adoptait la *Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes*;

Considérant l'article 8.4 de la *Politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers*, qui précise que :

« *Le Conseil des commissaires détermine, par résolution, les frais annuels qui peuvent être exigés des utilisateurs pour les services additionnels de transport.* » ;

Considérant l'étude réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 26 juin 2007;

**C-220-06-07**

Il est proposé par madame Hélène Roberge que, pour l'année scolaire 2007-2008, les allocations à verser aux élèves pour le transport ou les frais à leur exiger pour des services de transport additionnels soient et sont ceux décrits ci-dessous :

## **1. ALLOCATIONS POUR LE TRANSPORT**

### Programme sport-études à l'école secondaire De Mortagne

Les élèves résidant sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes, dont la résidence est située à plus de 2 km de l'école et à moins de 20 km de celle-ci peuvent recevoir :

- une allocation équivalant à 70 pour cent du coût de la passe mensuelle de transport en commun avec un maximum de 50 \$ par mois, si le transport ne peut être organisé pour l'entrée **et** la sortie quotidiennes des classes;
- une allocation équivalant à 70 pour cent du coût de la passe mensuelle de transport en commun avec un maximum de 25 \$ par mois, si le transport ne peut être organisé pour l'entrée **ou** la sortie quotidienne des classes.

### Stage en milieu de travail

Une allocation maximale de 250 \$ peut être allouée à l'élève qui assume son transport vers un lieu de stage.

## **2. FRAIS EXIGÉS POUR DES SERVICES DE TRANSPORT ADDITIONNELS**

### Transport à une adresse temporaire

Des frais non remboursables de 50 \$ par demande sont exigés.

### Transport en place disponible

Des frais annuels, non remboursables, de 50 \$ sont exigés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.12 Nomination d'un commissaire – circonscription no 24**

Madame Chartrand, présidente, apporte des explications relativement à ce dossier. Elle fait rapport sur la consultation tenue auprès du Comité de parents. Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance des lettres de présentation de deux candidats.

Considérant la démission de monsieur Yvan Rioux à titre de commissaire de la circonscription n° 24, effective à compter du 24 juin 2007 ;

Considérant l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires ;

Considérant que le Comité de parents a été consulté ;

**C-221-06-07** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer madame Nicole Deschênes à titre de commissaire de la circonscription n° 24 (partie ouest de Beloeil et Saint-Mathieu-de-Beloeil).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.13 Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève et Procédure de gestion des demandes de révision de décision**

Monsieur Allain Gauthier, secrétaire général, présente ce dossier.

Considérant les articles 9 à 12 de la *LIP* ;

Considérant la volonté d'actualiser le contenu de la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* ainsi que la procédure qui s'y rattache ;

Considérant les travaux effectués par le Comité stratégique de développement politique ;

Considérant l'étude réalisée en séance de travail des commissaires ;

Considérant que le Comité consultatif de gestion a été consulté sur le projet précité ;

Considérant la recommandation des membres du Comité stratégique de développement politique ;

**C-222-06-07** Il est proposé par madame Denise Tremblay :

- d'adopter la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* telle qu'elle est déposée à l'annexe ACC-025-06-07. Ladite politique remplace la politique antérieure sur le même sujet.
- Par conséquent, le Conseil des commissaires entérine la procédure inhérente à l'application de ladite politique, intitulée *Procédure de gestion des demandes de révision de décision*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.14 Nomination des membres du comité permanent d'étude des demandes de révision de décision et des membres substitués**

Comme suite à l'adoption de la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève*, mesdames et messieurs les commissaires procèdent à la nomination des membres du Comité de révision et des membres substitués.

Madame la présidente invite les membres du Conseil à soumettre leur candidature.

Un scrutin doit être tenu concernant la nomination du 3<sup>e</sup> commissaire sur la liste des membres réguliers du comité.

### **Nomination de deux scrutateurs**

**C-223-06-07** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer messieurs Alain Gauthier et Jacques Beaudet à titre de scrutateurs pour cette élection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Proposition de mises en candidature**

Les candidatures de madame Luce Deschênes Damian, messieurs Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux et Paul St-Onge sont proposées.

### **Clôture de la période mises en candidature**

**C-224-06-07** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de clore la période des mises en candidature. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les quatre personnes proposées confirment leur acceptation.

Un scrutin a lieu et l'on procède au décompte.

### **Résultat du scrutin**

La présidente, madame Suzanne Chartrand, annonce le résultat du dépouillement du vote secret.

Au terme de ce processus mesdames et messieurs les commissaires adoptent la résolution suivante :

Considérant la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* adoptée par le Conseil des commissaires le 26 juin 2007 en vertu de la résolution n° C-222-06-07 ;

Considérant la nécessité de nommer les membres du comité permanent d'étude des demandes de révision de décision (Comité de révision) institué en vertu de ladite politique ainsi que des membres substitués ;

Considérant la résolution du Conseil des commissaires n° C-72-11-06 nommant les membres du Conseil des commissaires sur certains comités statutaires et comités locaux, et prévoyant « que la durée du mandat des membres des Comités de révision d'une décision touchant un élève (transfert et classement) soit sujette à révision dans l'éventualité de la modification du statut actuel de ces comités au terme des travaux du Comité stratégique de développement politique » ;

**C-225-06-07** Il est proposé par monsieur Yvan Noël de désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de révision, ou de membres substitués et ce, jusqu'à la fin de leur mandat de commissaire. La résolution n° C-072-11-06 est modifiée en conséquence.

### Membres réguliers

- > responsable du Comité de révision  
Hélène Roberge
- > responsable du comité ad hoc (au besoin)  
Lucie Legault
- > 3<sup>e</sup> commissaire élu  
Paul St-Onge
- > commissaire parent  
Carole Vigneault

### Membres substitués

1. Alain Villemure
  2. Sylvain Lacasse
  3. Luce Deschênes Damian
  4. Denise Tremblay
  5. Luc Lamoureux
- > commissaire parent  
Diane Miron

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.15 Demandes de révision d'une décision touchant un élève**

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 28 août 2007.

#### **6.17 Pavillon des Tilleuls à Beloeil**

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce dossier.

Considérant l'avis reçu concernant les problèmes de structure sur le Pavillon des Tilleuls ;

Considérant la demande d'aliénation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport votée par le Conseil des commissaires en vertu de la résolution C-173-05-07 ;

Considérant l'intérêt manifesté par les instances municipales en lien avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour ledit immeuble ;

Considérant que ledit immeuble est localisé dans la ville de Beloeil ;

**C-226-06-07** Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de mandater la directrice générale pour négocier les termes de la vente de l'immeuble à la Ville de Beloeil et d'en faire rapport au Conseil pour compléter la demande d'aliénation dudit immeuble au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes-rendus des rencontres**

Les comptes-rendus des rencontres du 8 mai 2007 des comités stratégiques du Conseil des commissaires sont déposés.

### **7.2 Délégation de pouvoirs à la directrice générale, en cas d'urgence, pour la période estivale**

Les membres du Conseil des commissaires sont informés de l'application de la délégation de pouvoirs à la directrice générale durant la période estivale.

### **7.3 Budget des services 2007-2008**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente les prévisions budgétaires des Services centraux pour l'année scolaire 2007-2008.

### **7.4 Indexation de la rémunération des commissaires**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'indexation de la rémunération des commissaires qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### **7.5 Élection scolaire générale du 4 novembre 2007 - Cessation des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif**

Le 4 novembre prochain se tiendra une élection scolaire générale. Mesdames et messieurs les commissaires sont informés de la cessation des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif durant cette période.

### **7.6 Compte rendu – rencontre des commissaires du 19 juin 2007**

Un compte rendu de cette rencontre est déposé.

## 8. AFFAIRES DIVERSES

Madame Suzanne Chartrand, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires de la modification des dates des séances du Comité exécutif à compter de l'année scolaire 2007-2008, afin de faciliter la consultation du Comité de parents.

## 9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

## 10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- En réponse à une question de monsieur Claude Henri, monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles apporte des explications sur le parc de l'école J.-P.-Labarre dans le contexte de l'absence d'entente avec la Ville.
- Un retour est fait sur le dossier de la fermeture de l'école J.-P.-Labarre suite à l'intervention, ce soir, de plusieurs enseignantes au point « *Parole au public* ». Monsieur Jacques Beudet, directeur général adjoint, et madame Normande Lemieux, directrice générale, apportent des explications sur les mesures prises par la Commission scolaire pour faciliter le processus de fermeture.
- Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, fait rapport sur le suivi apporté à une décision du Conseil dans un dossier de révision de décision.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

**C-227-06-07**

À 23 h 55, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi 28 août 2007 à 20 h 00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

présidente

---

secrétaire général

AG/mg